

Découverte de la Clarée

4 jours de randonnée en raquettes (en itinérance), nuitées en refuges gardés

Une eau limpide traverse cette île de beauté dans un océan de montagnes, si limpide qu'on l'appelait jadis « la rivière d'argent ». Elle a donné son nom à cette vallée du Briançonnais : la Clarée, devenue un site naturel classé en 1992. Tout proche, les puissants massifs du Mont Thabor et des Cerces qui raviront votre regard. Ainsi, de vallons en vallons, de forêts en alpages, au fil de nos traces dans la neige, vous découvrirez cet éden encore préservé. Chaque randonnée en raquettes vous dévoilera un peu plus la richesse de son patrimoine naturel et architectural. L'hiver offre à la vallée de la Clarée un écrin de douceur immaculée. Raquettes aux pieds, laissez-vous charmer par une montagne plus vraie que nature !

DESCRIPTION DES RANDONNÉES

A noter : séjour accessible en transport en commun.

Randonnée jour 1 : Névache « Ville Haute » (1590 m) → Refuge de Buffère (2076 m)

Départ pour la Haute Vallée de la Clarée. Plusieurs chapelles sont égrenées au fil de l'itinéraire. Nous franchirons le Pont du Rately puis la pente se fera plus franche pour accéder au Refuge de Buffère. Nous profiterons de la pause déjeuner pour faire un exercice de recherche avec les ARVA.

Dénivelé : montée 510 m horaire de marche ≈ 2 h 45

Randonnée jour 2 : Refuge de Buffère (2076 m) → Refuge du Chardonnet (2230 m)

Nous redescendons le vallon pour remonter progressivement le long de la rivière Clarée qui deviendra un peu plus loin la Durance. La vallée déploie ses hameaux restés intacts. Chacun a conservé son architecture de bois et de pierre. Parmi les mélèzes, dépourvus de leurs fines aiguilles, nous entrons dans un vallon sauvage pour arriver au Refuge du Chardonnet. Nous poursuivons vers un promontoire panoramique.

Dénivelé : montée 570 m, descente 300 m horaire de marche ≈ 4 h

Randonnée jour 3 : Refuge du Chardonnet (2230 m) → Refuge de Ricou (2115 m)

On s'enfonce encore plus dans la Haute Vallée de la Clarée, plus très loin des sources de « la rivière d'argent ». Sous des crêtes de dentelles, nous cheminons jusqu'au Refuge de Laval. Parvenu presque au bout de la vallée, nous revenons en aval pour aller dormir au Refuge de Ricou.

Dénivelé : montée 470 m, descente 580 m horaire de marche ≈ 5 h 30

Randonnée jour 4 : Refuge de Ricou (2115 m) → Névache « Ville Haute » (1590 m)

Nous pourrions encore apprécier l'univers préservé de ce petit coin de paradis, plus connu sous le nom de vallée de Névache, son village principal. Un itinéraire parsemé de chalets séculaires (Fontcouverte, Lacha, Verney, ...). L'homme a su composer avec la nature et préserver son patrimoine historique.

Dénivelé : montée 270 m, descente 790 m horaire de marche ≈ 4 h 45

Observation : itinéraires de randonnées et horaires de marche fournis à titre indicatif. Le programme peut être modifiés suivant la météo, l'état du manteau neigeux, le niveau du groupe, les conditions locales particulières, les disponibilités des hébergements... Ces modifications (itinéraire, destination des sorties...) sont uniquement faites dans votre intérêt. Nous pouvons aussi être amenés à faire le circuit dans l'autre sens. Votre accompagnateur s'adapte et s'efforce de rendre votre séjour agréable et convivial, ceci en toute sécurité.

DESCRIPTION DU SÉJOUR

DURÉE : 4 jours / 3 nuits.

DATES : sur demande pour les groupes ≥ 4 personnes.

PRIX PAR PERSONNE : 348 € (tarif inférieur si nombre de participants > 6).

Prix inclusant : l'encadrement, les demi-pensions en refuges, les pique-niques du midi, la taxe de séjour, le prêt du matériel (voir rubrique « MATÉRIEL FOURNI »).

Prix n'incluant pas : les draps, les boissons et autres dépenses personnelles, le transport aller retour du domicile au lieu fixé pour le rendez-vous et la dispersion, les assurances personnelles, les chaussures de randonnée pour les raquettes, les jetons de douche (Refuge du Chardonnet).

En option : l'assurance (annulation et interruption de séjours, bagages) et l'assistance pour un montant correspondant à 2,85 % du prix du séjour.

CONSTITUTION DU GROUPE : de 4 à 12 participants maximum.

NIVEAU REQUIS :  marcheur moyen.

La découverte du milieu montagnard, sous ses aspects naturels et humains, est privilégiée.

Pour les personnes découvrant la raquette à neige, cette discipline ne requière aucune technique particulière. Toutefois, par rapport à la randonnée à pied, cela peut s'avérer un peu plus physique selon l'état du manteau neigeux.

ENCADREMENT : accompagnateur en montagne diplômé d'Etat ayant la qualification raquette.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION : nuitées en refuges gardés (chambres ou petits dortoirs, en général de 4 à 6 lits ou 8 couchages maxi.) et équipés de douches chaudes. Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Les pique-niques sont accompagnés de vivres de course.

MATÉRIEL FOURNI : raquettes à neige, bâtons, matériel de sécurité (ARVA, pelle, sonde).

PORTAGE : vos affaires personnelles pour les 4 jours plus un pique-nique chaque jour.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 contact@versantnature.com www.versantnature.com
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS

CARTOGRAPHIE : IGN Top 25, 3535 OT Névache - Mont Thabor.

ÉQUIPEMENT PERSONNEL CONSEILLÉ

- un sac à dos confortable (50 l) qui permette d'accrocher les raquettes,
- un drap-sac individuel (ou sac à viande) pour les nuits en refuges,
- des chaussures de randonnée ou spéciales raquettes à tige haute, imperméables, avec une bonne semelle,
- deux paires de chaussettes chaudes de randonnées,
- un pantalon de randonnée, confortable pour marcher, ou une tenue de ski nordique (privilégier la matière synthétique qui sèche plus vite),
- des sous-vêtements (synthétiques de préférence),
- deux sous pulls ou micro polaires à manches longues,
- un pull chaud ou une fourrure polaire,
- une veste imperméable et coupe-vent de type Gore-Tex avec un capuchon,
- une cape de pluie, une housse de pluie pour le sac à dos,
- du linge de rechange pour le soir (sous-vêtements, chaussettes, caleçon long/survêtement...),
- des chaussons légers,
- des moufles ou des gants performants (2 paires recommandées), des sous-gants fins en soie,
- un bonnet, une écharpe, une casquette (ou un bob),
- des guêtres,
- une gourde (minimum 1,5 l) ou un thermos incassable + 1 gobelet pour les pique-niques,
- une lampe frontale ou une lampe de poche légère,
- des lunettes de soleil filtrant les U.V., de la crème solaire à haut indice de protection, un stick à lèvres,
- une mini trousse de toilette, une serviette de toilette (petite dimension),
- une mini pharmacie (paracétamol, bande adhésive élastique de type élastoplaste, pansements pour les ampoules, pansements multi-usages, antiseptique, antalgique, arnica, vitamine C, boules Quies, médicaments personnels...),
- votre carte de groupe sanguin,
- du papier hygiénique,
- pour les porteurs de lunettes de vue, une paire de rechange (ou des lentilles),
- un appareil photo.

Vous pouvez compléter cette liste et l'adapter selon votre propre résistance au froid. Prévoyez en fonction de vos besoins des vivres de course supplémentaires (fruits secs, biscuits énergétiques...). Veillez à limiter le poids et le volume.

ACCUEIL ET ACCÈS

RENDEZ-VOUS : le jour 1 à **11 h** devant l'Office de Tourisme de Névache « Ville Haute ».

FIN DE VOTRE SÉJOUR : le jour 4 en fin d'après-midi devant l'OT de Névache « Ville Haute ».

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 contact@versantnature.com www.versantnature.com
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS

ACCÈS :

Par le train : arrivée à la gare de Briançon (à 20 km de Névache).

En venant du nord :

- liaison quotidienne par train couchette Paris (gare d'Austerlitz)-Briançon,
- liaison quotidienne par TGV Paris-Valence et Paris-Grenoble puis correspondances pour Briançon.

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon.

Un service d'autocars assure la liaison entre la gare de Briançon et Névache (informations et réservations auprès de 05 voyageurs : 04 92 502 505, www.05voyageurs.com).

Par la route : en arrivant de Gap par la N94 ou de Grenoble par la D1091, à Briançon prendre la N94 direction Montgenèvre/Italie. A la Vachette, direction Vallée de la Clarée/Névache.

Possibilité de covoiturage à partir de la gare TGV de Grenoble, nous contacter.

Si vous souhaitez arriver la veille ou prolonger votre séjour, n'hésitez pas à nous consulter.

RÉSERVATION

Inscription à plus de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque d'acompte de 30% du montant du séjour soit **104 € + l'assurance et assistance si l'option est souscrite (9,92 €)** **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER.**

L'acompte est prélevé dès que le départ est assuré.

Le solde de **244 €** est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Inscription à moins de 30 jours du départ : envoyer par courrier votre bulletin d'inscription accompagné d'un chèque du montant total du séjour soit **348 € + l'assurance et assistance si l'option est souscrite (9,92 €)** **Merci de libeller votre chèque à l'ordre d'Hervé ASTIER.**

Le règlement par virement est possible (RIB communiqué sur demande).

Adresse : Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS.

ANNULATION ET ASSURANCES

Annulation de notre part de votre séjour : une autre destination vous est proposée ou vos versements vous sont remboursés. Aucune indemnité n'est versée.

Annulation de votre part : quelque en soit le motif, il est impératif de nous prévenir au plus tôt par courrier ou par mail. Voici les frais d'annulation :

- . A plus de 30 jours du début de votre séjour : 50 € de frais de dossier,
- . De 30 à 22 jours : 25% du prix du séjour est dû,
- . De 21 à 15 jours : 50%,
- . De 14 à 8 jours : 75%,
- . De 7 à 2 jours : 90%,
- . Moins de 2 jours : 100%.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 contact@versantnature.com www.versantnature.com
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS

Pour éviter ces frais, l'assurance « frais d'annulation et d'interruption de séjours » est vivement conseillée. Elle reste facultative et vous pouvez la refuser. Les garanties détaillées et les exclusions sont décrites sur la notice consultable en ligne ou disponible sur simple demande. La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription au séjour.

L'assurance bagages et l'assistance sont incluses (voir notice).

Nous restons à votre service et vous souhaitons d'avance un AGRÉABLE SÉJOUR.

Hervé ASTIER VERSANT NATURE Villa Les Génétys - Bois Barbu 38250 VILLARD DE LANS
Tél. : 04 76 94 07 13 Portable : 06 87 17 95 94 contact@versantnature.com www.versantnature.com
Établissement inscrit au registre des opérateurs de voyages et de séjours : immatriculation n° IM038100 053 - Garant : Caisse d'Épargne et
de Prévoyance Rhône-Alpes 42 bd Eugène Deruelle 69003 LYON - Assureur RCP : MMA IARD 14 bd Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS